

L'association des riverains du bd Fayol poursuit son combat

L'association des riverains du boulevard Fayol ne baisse pas les bras suite à l'action d'envergure qu'elle a conduite et qui a fortement gêné la circulation au rond point du centre commercial le vendredi 12 mars.

Les membres du bureau ont été confortés dans leurs revendications par Michel Duffy qui a revu sa position et a apporté des précisions sur la problématique de l'eau.

En effet, suite à l'étude qui a été revue, les craintes concernant les inondations sont infondées car le chenal de dérivation a été amélioré.

Un dossier ouvert depuis les années 70

Saint-Etienne Métropole s'est investi à hauteur de 110 000 euros pour l'élargissement du canal aux Prairies, un bassin de rétention a été réalisé à Leclerc pour éviter une montée rapide des eaux de l'Echappe, une étude a été menée pour récupérer les eaux de la RD 500 (descente de Saint-Just-Malmont) et des bassins de rétention en nombre seront réalisés dans les projets de construction de Verte-Colline.

Les membres de l'association ont également rencontré le maire Marc Petit qui, bien sûr, soutient le projet mais qui confirme se heurter au refus du Conseil général qui ne veut pas financer tant qu'il n'a pas les résultats du recours déposé par l'association Vivre en Ondaine.

Il a été demandé au maire de réguler la circulation des poids-lourds sur la RD 500, d'installer un contrôle de



Les membres actifs de l'association ont rencontré le maire et le président du conseil général

/ Annie Faure

vitesses sur la partie concernée pour l'ensemble des véhicules et à partir de là l'association a bien signifié au premier magistrat «qu'il serait tenu pour responsable si un accident survenait alors qu'il n'a pas pris les mesures demandées».

Ce fut aussi pour le bureau l'occasion d'une rencontre avec Bernard Bonne, président du Conseil général, qui leur a réservé un bon accueil, entouré d'une équipe disponible et compétente à l'écoute de leurs revendications. Ils ont remis à Bernard Bonne les 486 signatures de pétitions en précisant bien que : «le dossier

est ouvert depuis les années

Diffusion de tracts et actions médiatiques en vue

70 et que maintenant ils veulent voir des engagements concrets».

Compte tenu de la politique sécuritaire actuelle, «ils sont surpris par une telle inertie et ce serait une preuve de bonne volonté que de commencer les travaux au rond point du Bas de la Côte, rien ne s'y oppose». Pour l'association le combat continue.

Les quarante conseillers généraux vont recevoir une lettre, les médias nationaux vont être interpellés.

Daniel Cartier rappelait à Bernard Bonne que : «sa responsabilité est engagée au cas où un accident surviendrait sur cette voie».

Il a d'ailleurs convié le président du conseil général à circuler sur cette portion allant du rond point du Bas de la Côte à celui du centre commercial.

Diffusion de tracts et actions médiatiques vont être organisées après la réunion qui rassemblera adhérents et sympathisants.